



La hausse des salaires doit être indispensable pour les « experts » que nous sommes !

Gouvernement et patronat répètent que des augmentations de salaires sont impossibles car elles aggraveraient l'inflation. Pour la CGT, c'est l'inverse qui se produirait.

Ce ne sont pas les hausses de salaires qui ont engendré l'inflation que nous subissons aujourd'hui. Ce sont pas les 0.8% d'augmentation collective que nous avons perçu cette année qui sont responsable de l'inflation à près de 6% en cette rentrée.

En 2021, les grandes entreprises ont enregistré des marges record. Selon un rapport de l'Observatoire des Multinationales, les deux tiers des groupes du CAC 40 ont battu leurs records historiques de profits. L'ensemble des groupes cotés à la bourse de Paris versé à leurs actionnaires plus de 80 milliards d'euros, soit une augmentation de 57 %.

Pour rappel le groupe BPCE a réalisé un chiffre historique de 4 milliards de bénéfices net !

Qui va profiter de ces bons résultats en 2022 ?

Nous sommes déjà en septembre et nous n'en voyons toujours pas la couleur !!!

L'inflation touche fortement les salariés de BPCE APS. Nos dirigeants doivent prendre leurs responsabilités en augmentant significativement nos salaires beaucoup trop éloigné des standards du groupe !

AUGMENTEZ NOS SALAIRES !

Pour rappel, les salariés BPCE APS :

- 1) n'ont perçus aucune prime macron depuis plus de 2 ans
- 2) disposent des plus bas salaires du groupe BPCE
- 3) doivent faire plus, toujours plus avec moins de temps
- 4) doivent subir la pression du chiffre et le flicage quotidiennement



Rémunération moyenne annuelle BPCE APS *


	NON CADRES			CADRES
	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
FEMME	23 671	29 621	34 687	42684
HOMME	23 570	29 328	32 031	41446
TOTAL	23 660	29548	34 333	42065

* données BPCE APS NAO 2022

	Rémunération moyenne par catégorie BPCE APS *		Rémunération moyenne annuelle Groupe BPCE *		Ecart de rémunération entre BPCE APS et la moyenne pratiquée dans Groupe BPCE	
	NON CADRE (moyenne classe 2 à classe 4)	CADRE	NON CADRE	CADRE	Non Cadre	Cadre
FEMME	29 326	42 684	32 358	53 669	$32358 - 29326 = 3032 \text{ euros}$	$53669 - 42684 = 10985 \text{ euros}$
HOMME	28 310	41 446	32 709	60965	$32709 - 28310 = 4399 \text{ euros}$	$60965 - 41446 = 19519 \text{ euros}$

** indicateurs sociaux Groupe BPCE
 AU 31/12/2021 pour l'intégralité des
 sociétés du groupe*

UN SALAIRE DECENT UNE VIE DECENTE



Augmentez les salaires
ÇA URGE !

info'com
UN SYNDICAT POUR TOUS